

---

**PROJET LIVHES (SOE4/P5/F1112)**

*"LIVING HERITAGE FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT"*

---

**LIVRABLE E 1.3.1.**

**DIAGNOSTIC DES DÉFIS, DES OPPORTUNITÉS ET  
DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR LA  
VALORISATION DU PCI**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PYRÉNÉES HAUT  
GARONNAISES (HAUTE-GARONNE, OCCITANIE)**

<b>Activité:</b>	<b>1.3. - Elaboration de 8 diagnostics territoriaux des besoins et inventaire des solutions</b>
<b>GT:</b>	GT 1 – DIAGNOSTIC, ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES ET ÉTUDE DES MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL À TRAVERS LA VALORISATION DU PCI DANS LES TERRITOIRES PÉRIPHÉRIQUES
<b>Partenaire Responsable de l'activité:</b>	<b>CIRDOC - Institut occitan de cultura</b> <b>En collaboration avec ICRPC et UPNA</b>
<b>Partenaires Participant à l'activité:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1. PM</li> <li>○ 2. DPT</li> <li>○ 3. DdB</li> <li>○ 4. ICRPC</li> <li>○ 5. CMB</li> <li>○ 6. UPNA</li> <li>○ 7. CIRDOC</li> <li>○ 8. CPHG</li> <li>○ 9. AECT</li> </ul>

<b>Numéro et Titre du Livrable</b>	<b>E 1.3.1. - DIAGNOSTIC DES DÉFIS, DES OPPORTUNITÉS ET DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR LA VALORISATION DU PCI</b>
<b>Auteurs du livrable:</b>	CIRDOC - Institut occitan de cultura et Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises
<b>Collaborateur/s:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1. PM</li> <li>○ 2. DPT</li> <li>○ 3. DdB</li> <li>○ 4. ICRPC</li> <li>○ 5. CMB</li> <li>○ 6. UPNA</li> <li>○ 7. CIRDOC</li> <li>○ 8. CPHG</li> <li>○ 9. AECT</li> </ul>
<b>Niveau de diffusion:</b>	PU – Publique

## 1. Cadre législatif et institutionnel

### 1.1. Evolution législative du PCI dans le territoire partenaire

Le patrimoine culturel immatériel (PCI) est défini par l'article 2.1. de la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* de l'UNESCO, adoptée en 2003, ratifiée par 180 États (à la date du 27-07-2020), dont la France en 2006.

« On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable. »

Dès la ratification de la Convention par la France en 2006, le Ministère de la Culture, en collaboration avec les services et organismes compétents, a développé divers dispositifs pour la gestion et la valorisation du PCI, notamment par la mise en place de l'inventaire français du PCI. C'est en 2016 que la notion de patrimoine culturel immatériel est intégrée dans le corps législatif français, plus précisément dans l'article L.1. de la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) : le patrimoine « s'entend également des éléments du patrimoine culturel immatériel, au sens de l'article 2 de la convention internationale pour la Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adoptée à Paris le 17 octobre 2003 ».

### 1.2. Dispositifs du PCI et politiques publiques dans le territoire du partenaire

Le Ministère de la Culture coordonne la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO de 2003 par le biais du département de la Recherche, de la Valorisation et du PCI au sein de la Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation (DIRI) de la Direction générale des patrimoines et de l'architecture. Il est chargé de porter les candidatures pour l'inscription des pratiques et expressions du PCI sur les Listes de l'UNESCO, et porte par ailleurs un inventaire du PCI en France, accessible à travers le site PCI Lab (<https://www.pci-lab.fr/>). Les actions développées par le Ministère autour du PCI sont intégrées dans l'ensemble des dispositifs dédiés à l'ethnologie de la France : programmes de recherche, soutien à la recherche et à la formation, soutien à la création audiovisuelle et aide à la publication. Le Ministère développe ses actions en matière de PCI en partenariat avec le Centre Français du Patrimoine Culturel Immatériel (Maison des Cultures du Monde). En outre, le Ministère travaille en collaboration avec le CNRS et avec plusieurs unités de recherche spécialisées dans les domaines de l'ethnologie et du patrimoine.

A l'échelle régionale, les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) sont les correspondantes du Ministère de la Culture en matière de PCI. Les Ethnopôles, pôles nationaux de recherche et de documentation ethnologique labellisés par le Ministère et en convention avec les collectivités locales contribuent également à la sauvegarde et à la valorisation du PCI dans les territoires : mise en œuvre d'inventaires du PCI, ingénierie et accompagnement des collectivités et associations, médiations... D'autre

part, la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République de 2015 (loi NOTRe) confie aux Régions la compétence d' « assurer la préservation de [leur] identité et la promotion des langues régionales dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des Départements et des Communes ». Diverses collectivités françaises : régionales, départementales ou intercommunales, se sont aujourd'hui saisies de la notion de PCI et développent de nombreuses actions de valorisation culturelle.

En Région Occitanie, les actions concernant le PCI sont pilotées ou instruites par la Direction de la Culture et du Patrimoine et, plus particulièrement, par la mission « langues et cultures occitane et catalane » du Service Innovation, Transmission et Soutien aux territoires, au travers de la *Stratégie Occitanie 2022-2028 pour une culture partout et pour tous*.

La Région soutient le patrimoine culturel immatériel regardé comme une véritable identité du territoire en aidant sa transmission, en favorisant sa valorisation, en étant garante de la préservation et de la mise en valeur des archives témoignant des pratiques vivantes, et en le promouvant dans le quotidien des habitants ; notamment par la mise en place de dispositifs d'aides ou d'appels à projets.

A noter que dans le domaine du PCI occitan, le CIRDOC - Institut occitan de cultura, Établissement public de coopération culturelle, créé par l'Etat, les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine et 6 autres collectivités, labellisé Ethnopôle par le ministère de la Culture, oeuvre dans l'ensemble occitan pour l'inventaire du PCI et sa valorisation numérique, pour l'ethnologie des territoires et la recherche sur le patrimoine ethnomusicologique français. Il conduit des programmes éducatifs avec les établissements scolaires et les rectorats, de même que des actions de formation notamment une formation annuelle, théorique et pratique au PCI, en collaboration avec le Master Patrimoines et Musées de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

## 2. Méthodologie : organisation des Groupes de Travail Territoriaux

L'élaboration des diagnostics territoriaux du PCI, dans le cadre du projet LIVHES, repose sur une méthodologie participative. Au sein des territoires associés, les entités partenaires ont constitué 8 groupes de travail territoriaux (GTT) afin de les intégrer dans la réflexion sur les enjeux et les réponses qui peuvent être apportées pour favoriser la transmission et la valorisation du PCI comme un vecteur du développement local durable. Les groupes de travail territoriaux (GTT) constitués par les partenaires sont représentatifs de la diversité des pratiques au sein des territoires. De plus, les entités partenaires ont cherché à tenir compte de la diversité des points de vue au sein des différentes communautés de pratiques ; de la variation des approches et pratiques au sein d'une même communauté ; et d'une approche intergénérationnelle, en intégrant notamment des jeunes en tant qu'acteurs essentiels dans la transmission.

Un GTT unique regroupant les principales institutions, associations et organisations liées au PCI du territoire a été créé. Les institutions, associations et organisations représentées sont les suivantes :

- Service Tourisme et Patrimoine de la CCPHG
- Association Eth Ostau Comengés
- Groupe de musique Arredalh
- Association Marbre et Arts
- Association Era Pastoral
- Ecomusée Cagire Pyrénées
- Région Occitanie - Direction Culture et Patrimoine, Langues et cultures catalane et occitane
- Conseil Départemental de la Haute-Garonne - Direction générale déléguée Culture et Sport
- Chambre d'Agriculture Haute-Garonne - Cellule Montagne et Pastoralisme
- Université de Pau et des Pays de l'Adour - Unité de recherche ITEM (Patricia Heiniger-Castéret)
- Université Montpellier 3 - Unité de recherche CRISES (Serge Brunet)
- Office de Tourisme Pyrénées 31

Deux réunions ont été organisées avec ces acteurs entre avril et juin 2021 afin d'identifier les principaux enjeux du PCI du territoire et d'engager une réflexion sur les bonnes pratiques de valorisation du PCI. Une troisième réunion a eu lieu en mars 2022 pour valider le diagnostic territorial élaboré par le CIRDOC - Institut occitan de cultura et la CCPHG.

### 3. Les défis et les opportunités du PCI du territoire

#### 3.1. Défis et opportunités à caractère général

##### 3.1.1. Mise en contexte du PCI : les défis et les opportunités de nature socioéconomique

<p><b>FORCES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Écosystèmes et paysages riches (liés à l'agro-pastoralisme).</li> <li>- Patrimoine architectural et urbain riche (petit patrimoine bâti, sites de Saint-Bertrand de Comminges et de Bagnères-de-Luchon).</li> <li>- Bonne accessibilité spécialement au nord de la CCPHG (autoroute A64).</li> <li>- Localisation frontalière avec le Val d'Aran (Catalogne, Espagne).</li> <li>- Qualité du cadre de vie (calme, accès à la nature, qualité environnementale...).</li> <li>- Augmentation de la population dans certaines communes due à l'arrivée de nouveaux résidents.</li> <li>- Pôles d'emploi et de services : Saint-Gaudens, Montréjeau (à proximité), Bagnères-de-Luchon et Gourdan-Polignan.</li> <li>- Activité agricole ancrée dans le territoire (notamment l'élevage et le pastoralisme) et filière bois source d'emplois.</li> <li>- Secteur de l'artisanat dynamique et développement de l'artisanat d'art.</li> <li>- Economie des services forte, et notamment du tourisme (4 stations de ski, 2 stations thermales, activités de plein air, sites patrimoniaux).</li> <li>- Dynamique institutionnelle et sociale croissante autour de l'identité culturelle du territoire.</li> </ul>	<p><b>FAIBLESSES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépeuplement de certains secteurs du territoire et vieillissement de la population.</li> <li>- Disparités entre le nord et le sud de la CCPHG, notamment en termes d'accessibilité, de services ou de commerces.</li> <li>- Offre de services insuffisante dans certains domaines (notamment dans l'accès aux soins).</li> <li>- Tissu industriel en déclin depuis la fin du XX siècle.</li> <li>- Économie territoriale insuffisamment diversifiée, centrée sur le tourisme.</li> </ul>
<p><b>OPPORTUNITÉS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Migrations résidentielles vers les espaces ruraux.</li> <li>- Services à la population et tourisme comme levier de développement rural.</li> <li>- Intérêt grandissant pour le tourisme de nature et le tourisme culturel.</li> <li>- Projet Alimentaire Territorial (PAT) Comminges ; AOC Poir Noir de Bigorre / Jambon Noir de Bigorre.</li> <li>- Parc Naturel Régional (PNR) Comminges Barousse Pyrénées en cours de constitution.</li> <li>- Projets européens de coopération transfrontalière.</li> </ul>	<p><b>MENACES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés à intégrer les nouveaux habitants dans les dynamiques locales de voisinage.</li> <li>- Difficultés à transmettre la "culture de la montagne" et la connaissance des activités qui s'y déroulent (pastoralisme, chasse...) aux visiteurs.</li> <li>- Baisse de la fréquentation des stations thermales et de ski.</li> </ul>

Sources: Diagnostic du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays Comminges Pyrénées (2019) - <https://www.commingespyrenees.fr/les-projets/scot/>; Site de la CCPHG - <https://www.cc-pyreneeshautgaronnaises.fr>; conclusions des réunions avec le GTT.

Les principaux enjeux démographiques et socio-économiques du territoire du Pays de Béarn peuvent être résumé autour des questions suivantes :

- Freiner le processus de dépopulation du territoire en cours malgré l'arrivée de nouveaux habitants.
- Maintenir l'activité agricole et pastorale, et valoriser ses bienfaits socioculturels, économiques et environnementaux.
- Soutenir le dynamisme du secteur de l'artisanat.
- Valoriser la filière de la forêt et du bois.
- Trouver des réponses innovantes aux problématiques liées au multi-usage de la montagne, renforcées par l'attractivité grandissante du tourisme de nature.
- Renforcer le processus social, associatif et institutionnel enclenché autour du patrimoine culturel local.
- Engager davantage les habitants, y compris les nouveaux résidents, dans les dynamiques de voisinage (comme les préparatifs des brandons de la Saint-Jean) et la culture locale.
- Construire de nouveaux projets en s'appuyant sur les liens forts avec le Val d'Aran et les programmes européens de coopération territoriale.

### *3.1.2. Diagnostic du PCI du territoire*

Les principaux enjeux du PCI du territoire identifiés avec les membres du GTT sont les suivants :

- Renforcer la dynamique de relance du PCI en cours dans le territoire de la CCPHG, et plus largement dans le Comminges, émergeant du tissu associatif, des habitants et des collectivités territoriales.
- Renforcer l'interconnaissance et la mise en réseau entre les acteurs du PCI du territoire, notamment entre les différents domaines associés au PCI (culture, langue artisanat, agriculture, etc.) et les diverses dimensions du PCI (pratiques et savoir-faire, outils et matières premières, lieux et bâti).
- Consolider les dispositifs de transmission des pratiques et savoir-faire locaux, et développer les initiatives de médiation patrimoniale et d'Education artistique et culturelle (EAC).
- Structurer le tourisme culturel dans le territoire en tenant compte des risques de "sur-touristification" et de dénaturation des pratiques.
- Développer les collaborations avec les territoires proches où des dynamiques consolidées autour du PCI et de la culture gasconne sont enclenchées.
- Se saisir de la création du PNR, des relations avec le Val d'Aran et du développement des projets européens pour la valorisation du PCI.
- Équilibrer la mise valeur du PCI sur l'ensemble du territoire (montagne/piémont).

### 3.2. Défis et opportunités spécifiques (par domaine du PCI local)

#### FFOM des traditions et expressions orales (y compris la langue comme vecteur du PCI) :

<p><u>FORCES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Regain d'intérêt des habitants envers la langue occitane.</li> <li>- Organisation de concerts en langue occitane.</li> <li>- Multiplication des actions du tissu associatif local.</li> </ul>	<p><u>FAIBLESSES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre scolaire bilingue faible (1 établissement) et baisse des effectifs.</li> <li>- Vieillesse du public et des bénévoles.</li> <li>- Structuration insuffisante des dispositifs de transmission des pratiques et de médiation patrimoniale.</li> </ul>
<p><u>OPPORTUNITÉS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets portés par la Région autour de la langue occitane, de la toponymie, etc.</li> <li>- Création du PNR Comminges Barousse Pyrénées.</li> </ul>	<p><u>MENACES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés à impliquer de nouvelles personnes dans le tissu associatif.</li> <li>- Engagement insuffisant des institutions publiques.</li> </ul>

#### FFOM des arts du spectacle :

<p><u>FORCES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de pastorales et de concerts de groupes locaux de musique traditionnelle.</li> <li>- Regain d'intérêt des habitants et des collectivités territoriales envers le PCI local.</li> <li>- Multiplication des actions du tissu associatif local.</li> </ul>	<p><u>FAIBLESSES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vieillesse du public et des bénévoles.</li> <li>- Faible mise en réseau entre les différents acteurs du PCI local.</li> <li>- Structuration insuffisante des dispositifs de transmission des pratiques et de médiation patrimoniale.</li> </ul>
<p><u>OPPORTUNITÉS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets portés par la Région et le Département.</li> <li>- Création du PNR Comminges Barousse Pyrénées.</li> </ul>	<p><u>MENACES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés à impliquer de nouvelles personnes et notamment des jeunes.</li> <li>- Engagement insuffisant des institutions publiques.</li> </ul>

#### FFOM des pratiques sociales, rituels et événements festifs :

<p><u>FORCES :</u></p>	<p><u>FAIBLESSES :</u></p>
------------------------	----------------------------



<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratique des Brandons de la Saint-Jean reconnue par l'UNESCO et associée à une dynamique sociale solide.</li> <li>- Redynamisation de la pratique des bals traditionnels dans les fêtes des villages.</li> <li>- Actions pour la réactivation du jeu de Quilles de 9.</li> <li>- Regain d'intérêt des habitants et des collectivités territoriales envers le PCI local.</li> <li>- Multiplication des actions du tissu associatif local.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vieillesse du public et des bénévoles.</li> <li>- Faible mise en réseau entre les différents acteurs du PCI local.</li> <li>- Structuration insuffisante des dispositifs de transmission des pratiques et de médiation patrimoniale.</li> </ul>
<p><u>OPPORTUNITÉS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets portés par la Région et le Département.</li> <li>- Création du PNR Comminges Barousse Pyrénées.</li> </ul>	<p><u>MENACES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés à impliquer de nouvelles personnes et notamment des jeunes.</li> <li>- Engagement insuffisant des institutions publiques.</li> <li>- Les risques de "sur-touristification" et de dénaturation des pratiques.</li> </ul>

**FFOM connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers :**

<p><u>FORCES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratiques liées à l'agro-pastoralisme et à la forêt ancrées dans le territoire.</li> <li>- Regain d'intérêt des habitants et des collectivités territoriales envers le PCI local.</li> <li>- Multiplication des actions du tissu associatif local.</li> </ul>	<p><u>FAIBLESSES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible mise en réseau entre les différents acteurs du PCI local.</li> <li>- Structuration insuffisante des dispositifs de transmission des pratiques et de médiation patrimoniale.</li> </ul>
<p><u>OPPORTUNITÉS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets portés par la Région et le Département.</li> <li>- Création du PNR Comminges Barousse Pyrénées.</li> </ul>	<p><u>MENACES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés à impliquer de nouvelles personnes et notamment des jeunes.</li> <li>- Engagement insuffisant des institutions publiques.</li> <li>- Les risques de "sur-touristification" et de dénaturation des pratiques.</li> </ul>

**FFOM des savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel :**

<p><u>FORCES :</u></p>	<p><u>FAIBLESSES :</u></p>
------------------------	----------------------------

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valorisation de l'artisanat du marbre, notamment à travers le Festival de la Sculpture et du Marbre.</li> <li>- Pratiques liées à l'agro-pastoralisme ancrées dans le territoire.</li> <li>- Regain d'intérêt des habitants et des collectivités territoriales envers le PCI local.</li> <li>- Multiplication des actions du tissu associatif local.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vieillesse du public et des bénévoles.</li> <li>- Faible mise en réseau entre les différents acteurs du PCI local.</li> <li>- Structuration insuffisante des dispositifs de transmission des pratiques et de médiation patrimoniale.</li> </ul>
<p><u>OPPORTUNITÉS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets portés par la Région et le Département.</li> <li>- Création du PNR Comminges Barousse Pyrénées.</li> </ul>	<p><u>MENACES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés à impliquer de nouvelles personnes et notamment des jeunes.</li> <li>- Engagement insuffisant des institutions publiques.</li> <li>- Les risques de "sur-touristification" et de dénaturation des pratiques.</li> </ul>

## 4. Les solutions innovantes

### 4.1. Les domaines d'innovation identifiés dans le territoire

Approches numériques du PCI : Un dispositif numérique permettrait une valorisation du PCI profitant à l'ensemble du territoire, à destination aussi bien des résidents, que des visiteurs et du grand public.

Tourisme expérientiel : Un dispositif de tourisme expérientiel viendrait enrichir l'offre de tourisme culturel existante.

Filière agro-alimentaire : Il s'agit d'une filière (notamment l'élevage et le pastoralisme) en demande d'un dispositif pour la médiation patrimoniale ciblée sur les usages traditionnels de la montagne ;

Artisanat et métiers : L'artisanat est intégré dans une dynamique de valorisation consolidée (pour le marbre et la sculpture notamment) qui cherche à se renforcer et à innover (par la création de résidences d'artistes ou de tiers-lieux) ;

Pratiques festives : Le territoire est porteur d'une pratique sociale et festive (brandons de la Saint-Jean) reconnue par l'UNESCO et ancrée dans une dynamique sociale solide ;

Education / Sensibilisation au PCI : Un dispositif de médiation autour du PCI local répondrait au regain d'intérêt des habitants ;

Dispositifs de transmission du PCI (formels et/ou informels) : Les communautés de praticiens sont en demande d'une meilleure structuration des dispositifs de transmission (notamment pour faire face à la diminution des bénévoles) ;

Expressions linguistiques : La valorisation du PCI local contribue à la vitalité de la langue occitane gasconne sur le territoire, et vice-versa.

### 4.2. Solutions innovantes envisagées

Les suivantes démarches de valorisation du PCI ont été étudiées dans le but d'éclairer des réponses aux défis du PCI identifiés au sein du territoire de la CCPHG :

- La dynamique sociale du brandon/har/halhar de la Saint-Jean
- Le dispositif de médiation pour la cohabitation des usages en montagne au Pays Basque

La dynamique sociale du brandon/har/halhar de la Saint-Jean répond aux suivants enjeux territoriaux relevés au sein du GTT :

- Le brandon est doté d'un sens fort pour la communauté de praticiens et les habitants des villages (qui dans certaines communes se retrouvent confondus). Par l'attachement que la pratique réveille chez les habitants, elle renforce les liens sociaux et intergénérationnels, et constitue un vecteur de l'identité culturelle du territoire.
- La communauté de pratique est capable de s'adapter pour répondre aux difficultés résultant du processus de dépeuplement ; elle cherche en outre à s'adapter à l'arrivée de nouveaux résidents.
- La dynamique sociale autour du brandon s'insère dans un processus plus large de relance du PCI sur le territoire de la CCPHG depuis 5 à 10 ans, dont elle peut constituer le moteur.
- Comme pour beaucoup de pratiques constitutives du PCI, le brandon se heurte à la difficulté d'impliquer de nouveaux bénévoles pour les tâches de préparation et d'organisation. Il reste cependant capable de mobiliser ou d'intéresser les habitants et les jeunes générations, ainsi que les élus et les agents des collectivités territoriales.

- Le brandon compte avec des vecteurs de transmission informelle toujours solides. Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle et de médiation patrimoniale portés par l'Ostau Comengés ou issus du projet PROMETHEUS viennent renforcer le processus de transmission.
- La pratique fédère autour des festivités d'autres acteurs du PCI local, notamment de la musique, du chant et de la danse traditionnels. Le brandon contribue ainsi à la visibilité et à la viabilité de ces pratiques, ainsi qu'à la prise de conscience du PCI local.
- L'inscription sur la liste de l'UNESCO, puis le projet PROMETHEUS, contribuent à rendre compte d'une communauté de pratique qui dépasse les frontières du village et de la vallée, tout renforçant la mise en réseau des acteurs associés à la pratique.
- La posture généralement adoptée par les acteurs de la valorisation de la pratique freine les risques de décontextualisation et de folklorisation, néanmoins présents.

Le dispositif de médiation pour la cohabitation des usages en montagne au Pays Basque apporte des axes de réflexion quant à :

- Le dispositif contribue au soutien de l'activité pastorale, et valorise ses bienfaits socioculturels, économiques et environnementaux.
- Le dispositif contribue à valoriser la filière de la forêt et du bois.
- La démarche de concertation à l'origine du dispositif permet de renforcer l'interconnaissance et la mise en réseau des acteurs du territoire.
- Le dispositif contribue à trouver des réponses innovantes aux problématiques liées au multi-usage de la montagne, renforcées par l'attractivité grandissante du tourisme de nature.
- Le dispositif contribue à la mise en garde des risques associés à la sur-touristification des espaces de montagne, tout en constituant un support de mise en tourisme réfléchi et pérenne de ces espaces.
- Le dispositif est inclus dans la dynamique de mise en réseau pour la création du PNR.
- Le dispositif contribue à la viabilité et à la reconnaissance des usages traditionnels des espaces de montagne.
- Le dispositif contribue à la continuité et la connaissance des modes de gestion traditionnels des espaces collectifs de montagne.
- Le dispositif constitue un support de médiation patrimoniale dont l'efficacité a été mise à l'épreuve pendant 10 ans.